

JOURNAL COMMUNISTE LIBERTAIRE
ET D'ÉCOLOGIE SOCIALE
DE CHAMPAGNE ARDENNE

LE CHAT NOIR

Numéro 11, Nouvelle série

0,75 €

Mai 2006

Continuons de relever la tête !

Alors, «on a gagné» ? Le pouvoir a remplacé le CPE ; c'est effectivement la première fois depuis des décennies qu'il a été contraint de reculer devant LA RUE ! Mais, ce CPE, ce n'était déjà que l'article 8 d'une loi sur l'(in)égalité des chances qui contient :

- L'apprentissage à 14 ans, le travail de nuit à 15 ans, le service civil volontaire à 16 ans.
- Le contrat de responsabilité parentale. Ce contrat prévoit à l'initiative du maire, du chef d'établissement scolaire, du conseil général, la possibilité de suspendre les allocations familiales pendant un an pour les familles que ne respecteront pas ce contrat en cas «*d'absentéisme, de trouble porté à l'établissement ou de toute autre difficulté liée à une carence de l'autorité parentale*».
- Dans la lutte contre les incivilités : Augmentation des pouvoirs des polices municipales et des maires qui se verront la possibilité de prononcé des peines de Travail d'Intérêt Général (30h) alors qu'initialement les TIG était une peine de substitution à l'emprisonnement !
- Etc..

Cette loi qui a bel et bien été votée, faisait suite au grand frère du CPE, LE CNE (décret du 5 août dernier), aux lois Borloo, Sarkozy … toutes sous la rubrique «sois stage et tais-toi», sans oublier les joyeusetés que nous prépare le pouvoir concernant la future loi sur l'immigration jetable, la prévention de la délinquance, …

Concrètement, aujourd'hui, nous n'avons pas encore gagné grand chose au niveau institutionnel ! On comprend bien les manœuvres de la gauche syndicale et politicienne que siffle la fin de la récréation en vue de préparer «l'alternance» de 2007. Mais n'ayons pas la mémoire courte : depuis 25 ans (mai 1981), le PS a eu la présidence pendant 14 ans (Mitterrand), la majorité à l'Assemblée Nationale pendant 15 ans ! La gauche a déjà beaucoup fait pour la flexibilité et la précarité : les SIVP, les TUC, les CES, les CEC, les emplois-jeunes. Toutes ces mesures sont à l'actif des gouvernements Mauroy en 1981, 83 et 84, Rocard en 1990 et 1992, Jospin en 1997. **La droite n'a pas le monopole de la précarité.**

Mais ce mouvement a déjà gagné bien d'autres choses : Il a permis à des millions de gens, en particulier des jeunes, de relever la tête, de comprendre que seul un mouvement social général peut faire reculer l'Etat. Le fatalisme de la précarité, de l'obéissance à l'Etat et au Capital a reculé. Dans cette lutte, la solidarité, la compréhension des mécanismes du capitalisme, la conscience de ce qu'il faut faire (blocages, grève générale, auto-organisation, actions directes) progressent. Les dirigeants actuels et futurs ont du mouron à se faire !

SEULE LA LUTTE COLLECTIVE PAIE ! LAISSONS «2007» AUX POLITICIENS QUI NE PEUVENT AVOIR D'AUTRE PROGRAMME QUE DE GERER LE SYSTEME CAPITALISTE ALORS QU'IL EST IMPERATIF DE CHANGER CE MONDE !

Dans ce numéro :

Supplément à Courant alternatif, n° 159, Mai 2006

Com. par : 0610 G 86750

Pour les seules obligations légales
Dir. Publication : Nathalie Federico

Imprimé par nos soins

Correspondance : Egrégore
BP 1213, 51058 Reims cedex

A L'ARROGANCE DU POUVOIR OPPOSONS LA DETERMINATION DE LA RUE LA GENERALISATION DE LA LUTTE

Dans la droite ligne des réformes cassant les régimes de retraite et de sécurité sociale, remettant également en cause le droit du travail et les acquis des conventions collectives, Chirac-Villepin choisissent la force. Depuis 2002, forts des 100% à droite du scrutin présidentiel, les gouvernements taillent dans le vif, malgré les fortes oppositions de la rue et les mouvements de grève. Les attaques menées contre les travailleurs depuis plusieurs dizaines d'années, par les gouvernements de droite et de gauche, s'intensifient pour prendre l'allure d'une guerre ouverte.
Chirac a parfaitement compris le message de la rue mais peu lui importe. Il compte mener la bataille qui permettra de fragiliser encore la situation des salariés et notamment des plus jeunes. Il fait le pari de l'essoufflement du mouvement. L'heure n'est plus aux faux débats, seule la force comptera.

LA MOBILISATION DOIT S'AMPLIFIER
Pour imposer non seulement le retrait du CPE mais également l'ensemble de la loi dite d'égalité des chances (sic), pour l'abrogation du CNE. Pour s'opposer globalement à la précarité qui s'est invitée chez tous les salariés sous les formes évidentes des cdd, de l'intérim, des contrats aidés bidons ; cette précarité qui s'attaque aussi aux embauchés par les salaires de plus en plus dérisoires et l'Epée de Damoclès que constituent pour beaucoup les menaces de licenciement.
En définitive, il s'agit d'arrêter la dégringolade de nos conditions de vie et de refuser de nous soumettre aux diktats du capitalisme et de l'Etat.

UN MOUVEMENT INTERPROFESSIONNEL D'ENSEMBLE S'IMPOSE

Nous devons relever le défi de Chirac et Villepin. Pour donner force au mouvement de la jeunesse, les grèves hebdomadaires ne suffiront pas.
Salariés ! Nous devons prendre la rue, nous assembler sur nos lieux de travail afin de préparer une riposte à la hauteur de l'enjeu.
Rassemblons-nous pour gagner et construire un rapport de force qui nous soit favorable.
Affirmons haut et fort notre refus de voir nos vies soumises à la vulgarité économique et à la mise au pas de la marche aux profits.

POUR FAIRE ENFIN GOUVERNER LA RUE

PAS DE VICTOIRE SANS GREVE GENERALE

Organisation communiste Libertaire Reims
c/o Egrégore
BP 1213
51058 Reims cedex

La lutte à Reims

Après cinq semaines de mobilisation que reste-t-il du mouvement anti CPE dans notre ville ? Des joies incarnée par une luttes qui à pris des formes et une importance inédite mais aussi des déceptions symbolisées par des paradoxes dont la résolution permettrait enfin la construction de dynamiques alternatives locales…

Retour sur ce mouvement par un de ses modestes participants (étudiant et pion).

C'est seulement 15 jours après les premières actions nationales (ce n'est que le 16 mars que la première manif est organisée…) qu'une mobilisation a pu s'initier à l'Université Croix Rouge à l'initiative de l'UNEF locale et d'une poignée d'étudiants. Rappelons au préalable pour comprendre le contexte que sur le campus à peine une dizaine d'étudiants font état d'un encartage politique dont la moitié à droite ; ces «Jeunes Populistes» viendront d'ailleurs régulièrement polluer les AG et tenteront à travers la fabrication d'un collectif «SOS fac bloquée» de saboter les votes…
Le faible niveau de politisation est également perceptible lors des débats dans les AG où les tribunes tenues d'une main de fer par les syndicalistes étudiants et profs se distinguent par leur nullité et leur absence d'analyse globale, celle-ci restant strictement limité au CPE, les étudiants apprenant fort tard que la coordination nationale réclamait le retrait total de la Loi sur l'Egalité des Chances.

Cette timidité dans l'analyse qui en arrange certains (tout étudiant formulant des propositions alternatives se voit traiter de «diviseur de mouvement») se retrouve également dans les formes d'actions qui, se limitant dans un premier temps au blocage du site de Croix Rouge, consomme l'essentiel de l'énergie des mobilisés, ainsi aucune coordination n'a pu être dégagé de manière démocratique et aucun contact avec les autres secteurs mobilisés lycéens et salariés n'a pu se concrétiser !!! Le mouvement n'arrivera même pas à établir le lien avec les autres campus, lamentable !

Pourtant bon gré mal gré au fil du temps des contacts et des amitiés se créent entre les étudiants qui se lèvent le matin très tôt pour bloquer et tracter en ville et qui constatent le décalage entre les discours publics et l'action quotidienne. C'est un groupe d'une quarantaine de personnes qui sera désormais le véritable moteur du mouvement étudiant rémois avec lors de la première semaine d'avril un fait nouveau l'apparition et l'implication massive de militants et sympathisants de Lutte Ouvrière qui vont s'évertuer à cadrer la mobilisation selon leurs méthodes…

La problématique dans les lycées est différente, la mobilisation s'effectue d'abord de manière spontanée mais efficace. Le 31 mars verra le blocage de TOUS les établissements publics, du plus bourge (Jean Jaurès avec une forte implications des khâgnes), aux LP de quartier (Arago en plein cœur du quartier Croix Rouge). Malheureusement là aussi problèmes d'organisations puisque pas de coordination ni même de représentants dûment mandatés, les seuls contacts sont le fait d'individus agissants de leur propre initiative.



Cependant malgré le bordel ambiant (on n'a jamais vraiment bien compris qui faisait quoi) le succès est au rendez-vous, puisque l'importance des mobilisations dans la région et plus particulièrement à Reims, près de 10 000 manifestants lors des principales dates, permet aux gens de prendre confiance et d'y croire. C'est donc lorsque les étudiants mobilisés se sont pris en charge eux-mêmes que les résultats ont été le plus conforme à ce qu'ils en attendaient. La montée sur Paris en train gratuit (ou presque), la réquisition d'un amphi, satisfait les plus radicaux. Elle démontre également l'inutilité du syndicat dans la construction du mouvement. Celui-ci n'a été à l'origine d'aucune initiative, sa lourdeur a même parfois plombé le mouvement, par exemple lors de la tentative d'organiser un Restaurant Universitaire gratuit : l'opération, mal préparée, prend la forme d'un fiasco et le restaurant est fermé pour la journée ; ce sont les étudiants mobilisés qui dans l'urgence assureront la restauration. Des connexions avec les syndicats de salariés auraient pu leur permettre de tenir des assemblées générales de lycéens/salariés/étudiants, mais cela n'a pas été le cas et le cloisonnement des activités a été très hermétique. Incapable de sortir de son université, incapable de répondre à l'attente de la jeunesse rémoise mobilisée comme jamais, l'UNEF à été l'alliée objectif de l'UNI et de l'UMP, chacun remplissant le rôle qui lui avait été écrit auparavant.

Il faut noter que le 4 avril, journée où il y avait plus de 12 000 personnes dans la rue à Reims, il y eut en fin de manif un débordement qui arrangeait bien la CFDT qui était en bagarre depuis le matin avec la CGT pour une histoire de buvette. A chaque fin de manif, quelques dizaines de lycéens et étudiants restaient devant la maison des syndicats, lieu de début et fin de manifs, et bloquaient pendant quelques instants l'avenue. Comme la coordination nationale avait décidé de blocage de voies de communication, la CFDT avait peur que la tenue d'une buvette devant ce lieu soit l'occasion rêvée d'un blocage plus long qu'à l'habitude et qu'il puisse y avoir des affrontements avec la police. Lorsque bruit d'un blocage de la gare se mit à circuler,

la CFDT s'empressa d'aller rechercher son mégaphone afin que tous celles et tous ceux qui étaient encore la entendent bien l'appel. Près de 500 personnes prirent le chemin de la gare où elles étaient attendues par la police locale, en particulier la BAC qui donna quelques coups. L'entrée contournée, les voies furent occupées pendant une vingtaine de minutes, car en plus de la grève, c'était une heure creuse. Il fut alors décidé de bloquer une bretelle d'autoroute distante de quelques centaines de mètres (juste à côté de l'hôtel de police). Ce blocage dura une petite heure, dans une ambiance bon enfant. Le cortège prit alors la direction du campus Croix Rouge et lors du passage du pont Charles de Gaulle enjambant l'autoroute, certains décidèrent à nouveau d'envahir l'autoroute. La riposte de la police locale (et donc de la BAC) fut violente. Quelques canettes et autres objets divers volèrent vers les flics. Une jeune fille dut être hospitalisée, 3 personnes furent interpellées sur le lieu de l'action, 2 autres, dont un mineur, dans un parc quelques instants plus tard et la jeune fille après son passage à l'hôpital. 4 d'entre elles passeront en comparution immédiate le 6 avril, la moitié avec des avocats commis d'office. Le premier, handicapé de 30 ans ayant des problèmes psychologiques et ayant plusieurs petites condamnations, se verra infligé 2 mois fermes. Le second, un jeune précaire de 20 ans, ayant déjà eu quelques déboires avec la police, aura droit à 8 jours fermes (le proc demandait 14 mois). Le 3ème, 19 ans, étudiant en architecture ayant abandonné ses études pour travailler suite au licenciement de son père, se verra condamné à 35 h de TIG (surtout pour être en possession de 3,2 g de shit) et enfin le dernier, jeune lycéen, se verra condamné à 100 euros avec sursis pour entrave à la circulation. La plupart d'entre eux ont fait état de tabassage pendant leur transfert et/ou leur garde à vue, avec des certificats médicaux à l'appui et 2 au moins ont déposé plainte. La jeune fille et le mineur doivent passer devant les juges début mai.

Que reste-t-il donc de ces deux mois à Reims ? Des jeunes et des moins jeunes qui par leur mobilisation ont pu se rendre compte de la valeur et de l'efficacité de l'action collective. Des individus qui ont appris beaucoup en peu de temps. Le moment de rupture de la vie quotidienne (bus, fac, b.u, dodo) qu'ont constitués ces deux mois justifie à lui seul leur engagement dans la lutte et ils traînent des pieds pour rentrer dans le rang. Le comité des étudiants en lutte a ainsi refusé de se dissoudre et appelle à une participation massive au cortège du 1er mai. La naïveté qui était la leurre au début du mois d'Avril, caractérisée notamment par une ignorance complète de la répression et de ses modalités, a laissé place à une envie et une détermination qui font plaisir à voir. Espérons que celles-ci, conjuguées à l'expérience accumulée au cours de ces deux mois, permettra la construction de quelque chose de neuf sur les campus rémois…

L'Union: Journal de désinformation régional

Ou quand les médias nous servent la propagande policière

Il fut un temps où cette feuille de chou, qu'est l'Union, affichait fièrement: «journal issu de la résistance». Fort heureusement cet intitulé a disparu depuis, car c'est bien dans la collaboration active avec le pouvoir et son chien de garde, la police, qu'il est entré depuis bien des années.

Cela fait déjà un bout de temps que ses lecteurs sont habitués à lire la prose de ses gratte-papier cultivant le mythe de l'insécurité galopante, surtout si elle est bronzée. Il est vrai, et nous le savons tous, que notre région est à feu et à sang et qu'aucun individu ne peut faire un pas dans la rue sans se faire rançonner ou violenter. Ben oui !!! Puisque qu'à longueur de numéros ces reporters des temps modernes nous abreuvent de faits divers en les faisant passer pour un phénomène sociétal épidémique. C'est beaucoup plus facile de pointer du doigt les conséquences dues à notre société, en amplifiant la réalité, que d'en analyser les causes, ça demanderait trop d'investigation et c'est bien connu, ce n'est pas leur boulot.

Mais là il faut bien avouer, qu'ils ont plus que dépassé les bornes suite aux évènements survenus lors de la manifestation du 04 avril 2006. En effet, présenter des faits de manière floue et orientée, cela n'a rien de surprenant chez ces gens là, mais nous servir de la propagande mensongère et diffamatoire, alors non !! A croire que l'article paru le 05 avril a été écrit par des auxiliaires de police.

Replaçons tout d'abord les évènements de la manifestation dans leur contexte. Après un mois et demi de balades hebdomadaires, selon le parcours validé par la sous-préfecture, infructueuses et stériles, tout le long du parcours des manifestants parlaient d'aller envahir la gare. Pour la manipulation ils peuvent repasser. Donc, après la dispersion du cortège une troupe d'environ 600 à 800 personnes (300 selon nos pisses-copies) prit la direction de la gare dans une ambiance bon enfant, composée de manière hétéroclite : jeunes, moins jeunes, salariés, étudiants, hommes, femmes, politisés ou non, le cortège avançait gaiement. Les auteurs de ce soi-disant article ne savent que retenir les SDF (du déjà vu avec le gros titre «Peur sur la ville») et les dangereux activistes anarchistes au couteau entre les dents, tout disposés à faire exploser notre bonne ville bourgeoise.

Arrivés à la gare, nous nous sommes retrouvés devant nos pandores, visiblement déjà bien excités. Ce que l'Union qualifie d'affrontement musclé n'a été qu'une agression en règle

des manifestants. Quand ils se sont approchés trop près d'eux, les coups de matraques ont commencé à pleuvoir avec au moins un blessé au cuir chevelu. Les agents de la BAC se permettant même de nous braquer à bout portant avec leurs flash-ball (pour rappel, un tir à moins de 10 mètres peut se révéler très dangereux).

Quant à ce qui s'est produit sur l'A4, ceux que l'on ose appeler les forces de l'ordre se sont littéralement acharnés sur les manifestants tombant entre leurs pattes. Tout d'abord, la charge s'est effectuée sans sommation, ce qui a conduit à un mouvement de panique. Eh oui, la plupart des personnes présentes n'étant pas habituées à ce genre d'attitude, cela a pu faire peur. La jeune fille évacuée par les pompiers n'est quant à elle pas tombée mais a été violemment frappée à la tête. A noter que la police est venue l'interpeller le lendemain à l'hôpital afin de la mettre en garde à vue et ainsi se prémunir d'une plainte à son encontre. Les coups de matraques ont volé et pas que dans les jambes. Une personne a été blessée par un tir de flash-ball à l'épaule. Pendant ce temps, les flics restés en bas et ceux présents sur le pont ne faisaient que nous invectiver (insultes d'inspecteurs de la BAC à des mères de famille, incitations à venir en découdre). Du côté des manifestants la seule défense a été des jets d'objet divers afin de se protéger de la meute haineuse qui s'en donnait à coeur-joie.



Enfin, pour les deux jeunes interpellés (un majeur, un mineur) en marge du sit-in organisé place du théâtre, nos journaleux oublient de préciser que du cannabis a été volontairement placé sur l'un d'eux par un tristement célèbre inspecteur de la BAC, qui les a interpellés et qu'au moins un des deux a été violenté par ce même inspecteur à l'intérieur du véhicule les embarquant au commissariat. A noter qu'au moins un des interpellés sur l'A4 a lui aussi été battu par ce même individu lors de sa garde à vue.

Bilan des courses : pour l'Union, 0 casse du côté manifestant, 0 blessé du côté des pandores ; en réalité, 6 interpellés chez les manifestants et bien plus d'une dizaine de blessés allant de la simple bosse sur la tête suite aux coups de matraques jusqu'aux hématomes multiples sur le dos, la tête et les bras pour certains.

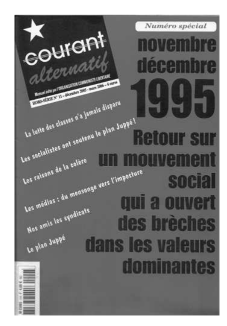
Croyant sûrement que ce torchon allait passer comme une lettre à la poste, l'Union n'a même pas tenter d'obtenir d'autres éléments plus objectifs. Bien mal leur en pris. En effet, quelques jours plus tard, des lycéens pour la plupart ont envahi le siège du brûlot pour venir demander des comptes aux soi-disant journalistes qui avaient pondu l'article. Pour seule réaction, ce canard s'est juste contenté de mettre une photo de l'évènement avec trois lignes pour simplement dire : «*Voilà ! Ils sont venus, on les a entendus et basta !* ». Pas une seule réaction d'un des jeunes pour contre-balancer l'article incriminé. Ne parlons même pas de l'accueil qui a été réservé à celui qui était venu «couvrir» la dernière AG. Le pauvre bougre a bien failli se faire sortir manu militari.

Au final, quand il s'agit de reprendre le discours xénophobe et autoritaire de l'UMP ou de n'importe quel homme politique à la démarche fascisante, ce journal est d'une incroyable «objectivité». Pourquoi pas le rebaptiser «La voix de son maître» ? Il ne serait pas étonnant que d'ici quelques temps, apparaissent de nouveaux Brassillach, avec son tristement célèbre journal collaborationniste «Je suis partout», appelant à la délation, instiguant la haine et divisant les masses pour mieux exercer le pouvoir. Seul note positive suite à cet article, les personnes impliquées dans ces évènements, dans le mouvement anti-CPE ou les simples individus sympathisants ne sont pas tombés dans le panneau. Pour combien de temps encore?

Restons vigilant

Damien

1995: UNE GRÈVE QUI SECOUE LA FRANCE ?



Il y a tout juste dix ans un mouvement social d'ampleur inégalée depuis 1968 secouait la France. Novembre - décembre 1995, une longue grève des cheminots, encore dans tous les esprits, des manifestations qui se succédaient à un rythme effréné, regroupant chaque fois de un à deux millions de personnes dans l'hexagone, avec une présence significative du secteur privé, contre le plan Juppé de démantèlement des retraites et de la sécurité sociale.

(…) De ce fait, ce mouvement est allé bien au-delà d'une simple défense des acquis de la sécu et des caisses de retraite. Il scella des retrouvailles festives avec la rue, un décloisonement entre les "corporations" en dehors des entreprises, une exigence de dignité qu'il ne s'agissait plus de réclamer mais de vivre, sans l'aval des politiciens ou des médias. Au diable leur avis, qu'ils disent ce qu'ils veulent, vivons ce que nous voulons ! Et ce sont ces expériences qui ont marqué le plus grand nombre et ont permis que, par la suite et chaque jour, s'élargisse le fossé entre les simples salariés et les "élites". **4 €** (à commander à l'Egrégore, chèque à l'ordre de la Galère)


explosif


nocif


corrosif


primitif

Retrouvez le Chat Noir le lundi de 19 h à 20 h sur Primitive, 92,4 MHz, à Reims de 19 h à 20 h ainsi que sur l'Eko à Montpellier et Canal Sud à Toulouse

CPE : UNE VICTOIRE QUI EN APPELLE D'AUTRES

Depuis les mobilisations massives de l'hiver 95 contre le plan Juppé, aucune victoire marquante n'a enraillé l'offensive des gouvernements et de la bourgeoisie contre les travailleurs. Malgré les mouvements de chômeurs, d'intermittents du spectacle, malgré les grandes manifs contre la casse des retraites et de la sécurité sociale, rien ne semblait devoir arrêter ce que certains appelaient le rouleau compresseur libéral. Un sentiment de fatalisme diffus, de soumission, gagnait, accentuant le reflux des mouvements sociaux. En quelques semaines de lutte, grèves et manifestations se sont rappelées aux bons souvenirs de ceux qui se croyaient si surs d'eux mêmes. Ils ont du remballer une partie de leur projet.

Les jeunes ont fermement refusé la perspective de leur totale soumission au patronat. S'agit-il d'un tournant dans le rapport de force qui oppose la majorité de la société à ceux qui prétendent la diriger? Pour que l'angoisse des lendemains change véritablement de camp, il faudra cependant passer à l'offensive, regagner le terrain perdu par des dizaines d'années de régression. La victoire d'aujourd'hui ne sera que si elle en appelle d'autres.

RAS LE BOL DE LA PRECARITE

Dans le vocabulaire ambiant des dirigeants économiques et politiques, des journalistes et des intellectuels, ce mot synonyme d'angoisse, d'incertitude pour le monde du travail prend un tout autre sens et une toute autre valeur. Il est emballé toujours avec de jolies couleurs positives. Flexibilité, mobilité, adaptation à… sont dans toutes les bouches, à droite comme à gauche. Les réalités qu'elles recouvrent sont prétendues inéluctables. Si le capitalisme est admis comme système indépassable, chacun doit adapter sa vie à son fonctionnement et exigences. La réussite ou non en dépend. Cette idée nous est servie jusqu'à l'écœurement depuis une bonne quinzaine d'année. Depuis le plus bas échelon, elle commande de faire corps dans une prétendue communauté d'intérêts à un ensemble nommé Entreprise! Un ensemble dans lequel chacun doit s'intégrer coûte que coûte, dans un parcours du combattant plus ou moins long. Études, formations, stages rémunérés ou non de divers niveaux, contrats à durée déterminée à répétition. Parcours évidemment individualisé mais qui aura ses résultats pour qui sait persévérer. Le marché du travail tendra alors ses bras accueillants, retenant les méritants jusqu'au crépuscule de leur vie. Certains seront remerciés par de grasses rémunérations et pourrons étaler leur réussite sous les feux des projecteurs médiatiques. D'autres se verront ériger en modèle de travailleur dévoué, soumis, affublé de qualificatifs devenus valorisants, collaborateur. Avec cela, la perspective de la vie se réduit à l'entreprise et au travail. Le moyen devient une fin en soit, la corvée une valeur. Les fantasmes de la bourgeoisie semblent se réaliser sans entrave. Les quelques résistances semblent n'être quelques gesticulations qui l'excitent plus encore ne portant pas ombrage à sa domination. Elle reste maîtresse de cet ébat vulgaire d'une production sans partage dont elle est seule à jouir. Contre toute attente de sa part, la jeunesse a fait valoir son droit de retrait, son refus de laisser son intégrité physique et morale bafouée. L'objet se dérobe un peu plus qu'un instant, changeant de nature, agissant et pensant. L'objet de sondage et de profits présents ou à venir prétend devenir acteur, tout d'abord en résistant, écrivant un premier acte. La citoyenneté passive marque le pas pour peut être donner naissance au mouvement, faisant de chaque lendemain un jour nouveau et une réalité autre. L'assurance de soi peut alors changer de camp et avec, le prétendu cours de l'Histoire. Ce coup d'arrêt à l'agression perpétuelle de la bourgeoisie contre le reste de la société atteste que rien est écrit ou acquis. De ce fait, l'initiative de l'agression doit changer de camp également. De la défense à l'offensive, sans répit tant que demeurera la domination bourgeoise. Tant qu'elle sera aux commandes, fardée des couleurs de la droite ou de la gauche, la précarité sera pour nous, travailleurs ou futurs travailleurs, une réalité permanente.



A LA PRECARITE IMPOSEE PAR LE CAPITALISME OPPOSONS LA LUTTE PERMANENTE POUR LA MAITRISE DES RICHESSES ET DE NOS VIES

Christophe, OCL Reims

Pour en finir avec le travail salarié



Le travail demeure, et très certainement pour longtemps encore, au centre de nos préoccupations : mais pas comme valeur positive ou simplement comme élément de lien social, mais parce que sans travail, pas de possibilité de revenu décent, donc pas de vie décente dans cette société de consommation où tout à un prix. C'est précisément de cette société dont nous ne voulons plus. Une société où le travail n'est pas une activité humaine partagée en fonction de besoins librement décidés, mais un esclavage salarié destiné à produire n'importe quoi du moment que ça se vend et que les capitalistes peuvent réaliser des profits. Cette "crise du travail" permettra peut-être de tordre enfin le cou à de "vieilles croyances" telles la nécessité de la croissance, du productivisme, de la prépondérance et de la domination de la gestion ou de l'administration des choses (l'économie) "pour s'en sortir" … Autant de fuites en avant qui caractérisent le système capitaliste.

Ce livre de 210 pages, réalisé par l'OCL et édité chez Acratie, n'est qu'une contribution à la recherche d'une alternative au règne de la marchandise — une alternative nécessairement politique, et dont l'objectif est la fin de la domination sous toutes ses formes (exploitation, esclavage, ordre patriarcal, saccage de la planète…)

Pour en finir avec le travail salarié

Le CPE a fait déborder la colère et l'inquiétude des étudiants et des salariés. Ce n'est en fait qu'un CNE version jeunes, généralisé à l'en- semble des entreprises. Les déjà précaires seront les premiers touchés par cette "concurrence". Beaucoup prennent conscience que de mesures spécifiques en contrats spécifiques, au nom de l'aide à des populations en difficulté, c'est tout le code du travail qui est progressivement démantelé. C'est un processus que rien ne peut arrêter, sinon une riposte massive des salariés ou futurs salariés. C'est pourquoi au-delà du CPE, il nous faut continuer à lutter pour en finir avec cette logique du profit et de la croissance. Cette lutte historique que nous vivons soulève ce qu'on appelle la question sociale. Ces deux pages abordent deux points qui nous paraissent importants pour imaginer une lutte porteuse d'un changement réel de la société.

Le CPE est le petit dernier d'une longue lignée. Il fait partie de tout un arsenal de contrats précaires lancé depuis au moins vingt ans par les gouvernements successifs. Face à cette nouvelle offensive patronale, beaucoup clament "non au CPE, oui au CDI". Le CPE est un contrat qui rend tout le monde précaire, qui s'attaque à l'ensemble du droit du travail, qui empêche les gens de gueuler contre leurs conditions de travail...
Toutefois, il est important d'élargir la lutte. Le CDI n'est pas non plus la panacée, un rêve qui nous sauverait définitivement de la précarité. Même si personne n'est stupide au point de ne pas comprendre qu'un CDI, c'est toujours mieux qu'un CPE !
Mais, dans un moment de fortes mobilisations comme celui que nous vivons, il est utile de rappeler que toute l'année des gens luttent contre leurs conditions de travail, dépriment d'aller chaque jour au chagrin, stressent et sont anxieux face à leur machine, se tuent au travail…
Il y a des choses à ne pas oublier. Lorsqu'un-e patron-ne vous embauche, c'est pour réaliser du profit sur le travail que vous effectuez. Nous savons tous que ce n'est pas pour que nous nous offrions des vacances qu'il nous donne un salaire. C'est le principe de l'exploitation : essayer de payer un minimum ses salarié-e-s, pour réaliser des profits. Le CPE et toutes les lois qui sont passées auparavant s'inscrivent dans cette dynamique. Mais ce n'est pas parce que nos conditions de travail sont de pire en pire, qu'il faut se satisfaire de ce qu'on avait avant. Le travail reste la subordination à un patron, à une hiérarchie qui sous prétexte de compétences supérieures vous donne des ordres à longueur de journée.



Il faut en finir avec le mythe du plein emploi : du boulot il n'y en aura pas pour tout le monde, même en interdisant les boites qui réalisent des profits de licencier ! Le chômage est le propre du fonctionnement capitaliste. Ca s'appelle l'armée de réserve du capital. Plus il y a des chômeurs, plus la pression à la baisse sur les salaires est forte.
Enfin, critiquer le travail salarié, c'est un truc pour se demander à quoi sert le boulot qu'on fait. Est-il toujours vraiment utile ? Il y a un tas de tafs qui ne servent à rien ou qui sont même nuisible à une vie en société qu'on voudrait plus sympathique : du genre construire des mines antipersonnelles, inventer des systèmes pour mieux contrôler les populations comme la biométrie, produire de l'électricité nucléaire et enfouir les déchets qui vont avec, acheter des actions à la bourse… une pléiade de boulots inventés par le capitalisme mais dont on ne voudra jamais dans une société respectueuse de son environnement et des conditions sociales de chacun. Il faut continuer à nous battre pour arriver à construire une société où l'on produise en fonction de nos besoins et non pour alimenter les profits de ceux qui nous exploitent.
Bref, on est d'accord, "Non au CPE, Oui au CDI pour Combat à Durée Indéterminé".

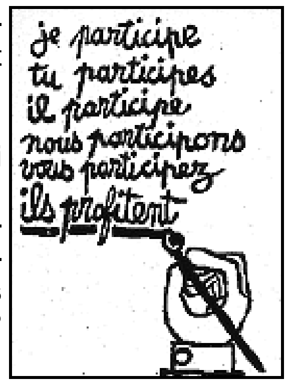
Coordination des Groupes Anarchistes 93 c/o Secrétariat fédéral 20 rue Terral . 34000 Montpellier | liaison93@c-g-a.org | www.c-g-a.org
Offensive Libertaire et Sociale 21ter rue Voltaire . 75011 Paris | ols.paris@no-log.org | http://offensive.samizdat.net
Organisation Communiste Libertaire c/o "L'insurgé" B.P.

SOCIAL

La hausse de 4,7 % du nombre de Rmistes en 2005, soit 50.000 bénéficiaires en plus, "*semble surtout résulter de la hausse du nombre de chômeurs non indemnisés au cours des trois premiers trimestres de l'année*", relève la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) dans son étude publiée début mars. Pour 2005, la hausse du nombre de Rmistes peut étonner, lors d'une année où le chômage aurait reculé de 5,2 %. Mais la Cnaf relève que, fin 2005, 58 % des demandeurs d'emplois seulement étaient indemnisés contre près de 61 % fin 2004. "*La situation difficile du marché du travail entre 2002 et 2004 a progressivement entraîné une augmentation du nombre de chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage*", indique l'étude. S'ajoutent à cela les effets de la réforme de l'assurance chômage de fin 2002, "*dont la montée en charge s'est fait sentir jusqu'à la fin du deuxième trimestre (et qui) s'est traduite dans la plupart des cas par un raccourcissement de la durée maximale d'indemnisation*". Entre 2004 et 2005, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés a baissé de 9,5 %, selon l'Insee, qui souligne que le nombre de contrats aidés repartait à la hausse fin 2005. Selon le dernier rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, la pauvreté touchait 3,7 millions de personnes en 2003, affectant surtout les femmes seules avec enfant et les moins de 25 ans.

Fermeture d'entreprises, restructurations et licenciements

En Champagne-Ardenne, **les équipementiers et sous-traitants automobiles** représentent entre 15.000 et 20.000 emplois, selon que l'on parle des entreprises qui se consacrent en partie ou totalement à l'automobile. La région compte 269 entreprises dont 109 dédient au moins la moitié de leur activité au secteur. Parmi les leaders de la filière : Visteon, PSA Peugeot Citroën à Charleville, Delphi (Donchery), Valéo (Reims), etc.



La Champagne-Ardenne, réputée pour son savoir-faire en matière de sous-traitance automobile, risque t-elle de subir plus que d'autres les fluctuations du marché mondial de la voiture ? En novembre, le groupe Trèves inaugure la liste : 700 suppressions de postes sont prévues sur les dix sites français du groupe d'ici 2007, dont PTPM à Aÿ (de 120 à 150 suppressions sur 300 salariés), le CERA (Centre d'étude et de recherche pour l'automobile) à Reims et Paris (cinquante suppressions) et à la MATT, près de Montcornet (Aisne, entre 120 et 140 suppressions). Depuis fin février, une centaine d'emplois sont également sur la sellette à Donchery, sur le site ardennais de Delphi, 2e équipementier mondial actuellement au bord de la faillite. Les dernières mauvaises nouvelles sont tombées début mars et mi-avril avec la suppression annoncée par Valéo Thermique Moteur de 294 postes d'ici fin 2007 sur son site rémois et celle de 98 postes Mécaplast à Reims (sans oublier, dans les 2 cas, les intérimaires, soit environ 180 personnes).

Dans l'Aisne, les équipementiers pèsent actuellement 4.100 salariés répartis dans une trentaine d'entreprises, selon la chambre de commerce de Saint-Quentin. Pour la seule année 2005, Transtex à Bohain, Oxford Automotive Mécanismes à Essomes, Mahle Filter Système à Seboncourt, le groupe Trèves à Gauchy et Moncornet ont globalement annoncé près de 400 licenciements ou suppressions de postes.

- L'inquiétude plane toujours sur l'avenir des salariés de l'atelier des évaporateurs du site de l'entreprise **Delphi de Donchery (o8)**. Le transfert d'une partie de cette production au Mexique et en Pologne, avait fait, en novembre 2005 l'objet de négociations entre la direction et les syndicats, négociations qui avaient abouti à la mise en place d'un accord de méthode. Cet accord avait d'ailleurs achoppé, en janvier, sur le montant des primes de reclassements. Il s'en était suivi un mouvement de grève. Alors que le nombre de 130 salariés, concernés par l'application de l'accord de méthode, avait été précédemment avancé, la direction interrogée par le syndicat a précisé qu'en fait ce nombre avait été arrêté à cent. Pour sa part, la direction de la communication du groupe affirme que l'accord n'étant pas finalisé, le nombre de postes sur la sellette n'est pas encore défini. Quoi qu'il en soit, l'intersyndicale a obtenu, au fil des négociations certains engagements : ainsi la prime versée au salarié dans le cas d'un reclassement à l'extérieur a été fixée à 30.000 €. La possibilité pour un licencié dont le reclassement au terme de deux mois s'avérerait infructueux de réintégrer Delphi a été acquise, ainsi qu'une prime d'un montant de 40.000 € s'il se met à son compte, et 55.000 € attribués en cas de licenciement sec. Par ailleurs, d'autres points sont inscrits dans l'accord de méthode, portant notamment sur les mesures en faveur de soixante salariés âgés de plus de 55 ans, d'ici 2008. Également à l'étude : l'affectation, sur la base du volontariat, de salariés dans plusieurs services sous-traités (gardiennage, nettoyage) ; la création de postes polyvalents destinés à remplacer les salariés absents. En arrière plan, on s'en doute, les employés de l'usine craignent pour l'avenir du site doncherois. Chacun attend, toutefois, avec impatience la déclaration du big boss de Delphi monde, qui devrait avant le mois d'août, et probablement à la fin du mois de mars, annoncer le plan de restructuration du groupe.
- **Valéo Thermique Moteur** s'apprête, d'ici fin 2007, à supprimer sur son site rémois 294 postes dont 233 pour les personnels productifs et 61 pour les structures. L'entreprise emploie actuellement 853 salariés, plus 110 intérimaires. "*Iil n'y aura pas de licenciements secs*". Au sein du groupe, la branche Thermique Moteur emploie actuellement 7.850 salariés répartis sur vingt sites de production (dont Reims et Laval) et onze centres de recherche dans quinze pays. Les salariés de **Valéo-Reims** se sont mis en grève. L'entreprise

est spécialisée dans la fabrication de condenseurs et de radiateurs. VTM avait annoncé sa volonté de «*proposer aux partenaires sociaux la négociation d'un accord de méthode*» portant notamment sur des mesures spécifiques pour les salariés les plus âgés, des dispositifs privilégiant la mobilité interne et l'aide aux départs volontaires dans le cadre de projets personnels. C'est la discussion de cet accord de méthode qui a échoué, lors d'une rencontre (la sixième depuis le 6 mars) entre l'intersyndicale (CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC) et la direction de VTM. Les syndicats proposent d'octroyer aux départs volontaires une indemnité incitative de 30.000 euros, augmentée des indemnités de licenciement et des congés payés. La direction limite cette aide à 40.000 euros, tout compris. «Insuffisant», répondent ses interlocuteurs. L'intersyndicale suggère également de permettre, d'ici fin 2007, le départ des salariés ayant atteint l'âge de 53 ans avant le 31 décembre dernier. Elle propose enfin d'autoriser ces départs jusqu'à fin 2007 et non octobre 2006, comme l'envisage la direction de VTM.

- Trois ans après avoir repris le site rémois d'Aries, **la firme Mécaplast** (basée à Monaco) vient d'annoncer la suppression de 98 postes dans l'entreprise rémoise. Cette décision entre dans un vaste plan de restructuration prévoyant la suppression de 400 postes cette année et début 2007 sur l'ensemble de la France. Spécialisée dans la plasturgie d'équipements automobiles, l'entreprise est implantée depuis 1991 en Zac Farman-Pompelle et emploie 250 personnes. Les autres sites concernés sont situés à Saint-Marguerite dans les Vosges (182 emplois touchés), à Saint-Lupicin dans le Jura et à Vire en Basse-Normandie. Au final, le plan de restructuration toucherait 700 postes d'ici trois ans, mais toutes les modalités ne sont pas arrêtées pour le moment. Dans le plan de restructuration et la spécialisation annoncée, Mécaplast entend concentrer l'activité de son unité de Reims sur le moteur. Selon les syndicats, «*Sur 320 personnes actuellement sur le site rémois dont plus de soixante intérimaires, il est en fait prévu d'en supprimer 160 et non 98, comme le prétend la direction. On nous a dit qu'on partirait en vacances fin juillet, qu'entre août et septembre Mécaplast se séparerait de ces intérimaires avant d'attaquer un plan social qui concerne 50 MOD (main-d'œuvre directe) et 48 MDI (main-d'œuvre indirecte) : cela fait 160*».

- Les salariés de Tasq (**Teinturerie et Apprêts de Saint-Quentin**), spécialisée dans la teinture sur pièces pour l'automobile, l'habillement et la lingerie, ont obtenu un maintien d'activité jusqu'en juillet. La société mère appartenant pour moitié au patron de TASQ devrait 1,4 million d'euros à sa filiale. Le parquet du tribunal de grande instance pourrait prendre l'initiative de poursuivre la responsabilité pénale du patron de TASQ. Un plan social économique a été présenté, fin mars 2006, lors du comité d'entreprise extraordinaire de l'usine TASQ. Il était proposé de licencier 64 des 105 salariés. "*On conteste le nombre. Avec ces licenciements, l'usine n'est pas viable*", commentait avant la réunion le trésorier adjoint du CE. Après négociations, le plan social est ramené à 49 suppressions de poste (contre 64 suppressions initialement prévues). Les licenciements secs devraient toucher une trentaine d'employés de l'entreprise en redressement judiciaire.

- Les juges du tribunal de grande instance (TGI) de Soissons ont donné raison aux salariés **d'Oxford Automotive d'Essômes-sur-Marne**, via l'Intersyndicale unie (CGT, CFDT, FO, CFE-CGT, CFTC) : l'ensemble des pièces nécessaires à l'examen du plan de sauvegarde de l'emploi devra être communiqué aux salariés. Mais les 134 (136 ?) emplois ne sont pas sauvés.

- Le second plan social annoncé en décembre dernier à l'entreprise **Franpin de La Capelle** a été confirmé la veille des fêtes de Pâques. Le plan prévoyait le licenciement de soixante-six personnes dans les unités de production d'Hirson et de Marle, dans les services administratifs au siège social, ainsi que la fermeture des sites d'Hirson et Marle, et qui seront donc prochainement transférés à La Capelle. La direction du groupe italien Nespoli, propriétaire de l'entreprise capelloise depuis 2004, a décidé de réduire son plan social, de soixante-six (chiffre brut qui prend en compte six reclassements), à cinquante-cinq suppressions, avec un nombre important de départs volontaires qui s'élèvent à quarante et un. Avec ce second plan social, l'entreprise compte moins de trois cents salariés sur les six cents qu'elle employait il y a une dizaine d'années.

- L'entreprise **Brasselet** implantée à **Gauchy** et spécialisée dans le commerce de viande en gros, fermera ses portes début juillet. Au début des vacances d'été, la société intégrera les locaux des abattoirs du Valois à Compiègne, qui appartiennent au même groupe. Les treize personnes employées sur le site de Gauchy ont jusqu'au 13 mai pour accepter de partir à Compiègne. Dans l'hypothèse d'un refus, les modalités de départ des salariés concernés seront à l'étude.

- La **Cadsar-Euroluz**, coopérative agricole, emploie 260 personnes sur le site de **Pauvres** (environ 330 pour tout le groupe). Le plan de réorganisation présenté entraînera bien la suppression de postes (une quinzaine). Selon le directeur, "*Il ne s'agit pas de licenciements secs car des propositions de reclassement au sein d'Euroluz ont été faites à toutes les personnes concernées. A elles ensuite d'accepter ou non. Mais notre plan social est bon*". Toutes les activités de transport, autrefois intégrées à Euroluz, seront désormais transférées vers une filiale spécialisée. Onze chauffeurs mécaniciens vont donc être reclassés. 3 ou 4 autres postes sont concernés.

- Nouveau coup dur pour **Aÿ**. Après la menace de 153 licenciements sur le site de PTPM (Productions Textiles et Plastiques de la Marne), la crise de l'emploi s'étend aux **jouets Judez**, dont l'entreprise, fondée en 1947 et rachetée le 1er février 2006 par l'entreprise Berchet (groupe Smoby majorette), est aujourd'hui menacée de délocalisation à Moirans-la-Montagne dans le Jura. Depuis la reprise par le groupe Smoby, les 23 salariés employés à la production de tricycles, trottinettes, et divers jouets à pédales savaient que l'unité de production agéenne était menacée.

Grèves et arrêts de travail

- Suite à un différend entre un agent de maîtrise et un délégué syndical CGT au sein de l'entreprise **Nexans à Fumay**, une procédure de licenciement a été engagée à l'encontre du délégué syndical. A la suite d'une réunion avec la direction, la procédure de licenciement a

été maintenue. Dans ce contexte, un mouvement de grève, soutenu par les organisations syndicales CGT et CFDT, a été lancé. Selon les organisations syndicales, ce mouvement de grève reconductible est suivi par 90 % du personnel des ateliers. A l'issue de la 4e journée de grève, le travail a repris. Lors de la réunion de CE, les cinq délégués syndicaux avaient voté contre le projet de licenciement d'un délégué syndical. Le délégué concerné, qui est toujours sous le coup d'une mise à pied, a cependant demandé au personnel en grève de cesser son mouvement et le travail a donc repris normalement.

- Les entrées au site du centre nucléaire de production d'électricité de **Chooz** ont été perturbées par un mouvement de grève lancé par les salariés de la société **Techman**, entreprise spécialisée dans la maintenance **dont le siège est à Marseille**. La quasi totalité du personnel (plus de trente agents) de cette société, qui travaille sur le site, a pris possession du carrefour donnant sur la voie d'accès à Chooz B. Les salariés en conflit, soutenus par la CGT, ont mis en place un barrage filtrant et ont procédé à une distribution de tracts. Les revendications sont d'ordre salarial. "*Nous exigeons une augmentation de 5 % sur le taux horaire pour tous les salariés de Techman qui exerce sur le site de Chooz*", précisent les salariés en conflit. Un protocole d'accord a été signé et le travail a repris.

- Près de 80 salariés, ont manifesté devant l'entrepôt **Logidis d'Etampes-sur-Marne**, sur 218 employés (plus une centaine d'intérimaires) que compte l'entreprise. Une audience devait avoir lieu au tribunal de grande instance de Caen (Calvados), à la suite de l'assignation par l'intersyndicale et le Comité central d'entreprise de LCM (Logidis comptoirs modernes). Les salariés grévistes s'insurgent ainsi contre le comportement de la direction : "*le 3 février dernier, contre toute attente, le groupe qui appartient à l'enseigne Carrefour a décidé la cession de 7 entrepôts, dont celui de Château-Thierry. Sans aucune concertation préalable*". Les représentants du personnel n'approuvent pas ce projet d'externalisation (867 au total).



- Les salariés de l'entreprise **Raguet à Bogny-sur-Meuse** ont débrayé. C'est une revendication salariale qui est à l'origine de ce mouvement. La rencontre avec la direction n'a pas abouti.

- Journée morte à la plate-forme de distribution de la parfumerie **Marionnaud à Laon**. Le directeur et la totalité des employés, soit 12 personnes, avaient décidé de cesser le travail pour protester contre le plan social qui prévoit de fermer les 25 plates-formes qui approvisionnent l'ensemble des magasins Marionnaud en France. A partir du mois de juin, cette activité devrait être sous-traitée par la Compagnie européenne de prestations logistique (CEPL), un géant du secteur. Quatre cents emplois sont directement menacés. "*Le plan social qui nous est proposé ne nous correspond pas*", expliquent les salariés laonnois qui ne croient pas à un reclassement possible dans la région à cause du taux de chômage élevé. Quant aux compensations financières, elles ne les satisfont pas non plus. Des salariés particulièrement sensibles, pour la plupart des anciens de Marie-Jeanne Godard, qui ont connu dans leur carrière déjà deux, voire trois plans de licenciement. Des actions plus fortes sont prévues si les salariés estiment ne pas avoir été entendus. Certaines boutiques de l'enseigne se disent également prêtes à participer au mouvement.

- Une vingtaine de personnes du "Collectif des victimes d'**Adrexo**" ont bloqué l'agence rémoise de la société, rue Robert-Fulton en zone Farman. Soutenus par les syndicats CGT, CFDT et FO, les manifestants ont entamé le blocus au moment où arrivait une livraison de milliers de prospectus publicitaires. Le camion n'a pu passer, les prospectus sont restés dans la remorque. Embauchés en contrat à durée déterminée pour sous-traiter la distribution de l'annuaire de France-Télécom, les manifestants, et tous les anciens distributeurs qui ont rejoint le collectif (91 personnes à ce jour), dénoncent des "payes de misère" ne correspondant pas aux heures réellement effectuées. Les mêmes doléances se font entendre à Châlons-en-Champagne où un autre collectif a vu le jour (il regroupe une quinzaine de personnes embauchées sur le site châlonnais d'Adrexo). Des plaintes similaires concernant la distribution des prospectus publicitaires, et pas seulement des annuaires, sont également rapportées. Par un protocole ne concernant que Reims, "*la direction d'Adrexo s'engage à prendre en considération et régler tous les problèmes d'ici le 19 mai maximum. Ceux qui ne le seraient pas pourront faire l'objet d'un contentieux. Les réclamations porteront sur les heures réelles effectuées, les déplacements, les rechargements, les attentes, les frais de téléphone, les frais de parcmètre, les achats de matériel spécifique*.". Une autre action a eu lieu fin avril dans une ANPE rémoise pour prévenir les personnes intéressées par de nouvelles offres d'emploi en CDD des agissements d'Adrexo

- Des tracts ont été devant les magasins Intermarché, Vêtimarché, Bricomarché de Vitry-le-Français, ainsi qu'à l'entrée de la base Intermarché de Luxémont-Villotte, une plate-forme logistique qui alimente en produits frais une centaine d'enseignes du groupement. Les syndicalistes CGT de l'entreprise dénoncent "*les pressions antisyndicales*" de la direction. "*C'est la terreur depuis le début de l'année 2006*", estiment-ils, en citant notamment le licenciement d'un délégué syndical, la dizaine de procédures disciplinaires, les différents avertissements et autres mises à pied à l'encontre de plusieurs salariés. Ils pointent également du doigt "les bas salaires", "les contrats précaires", "les heures supplémentaires non reconnues et non payées", "les horaires de travail modulés à tout moment". Selon la déléguée CGT à la base Intermarché de Luxémont-Villotte, "*les accords qui ont été signés en octobre dernier, à l'issue de la grève, ne sont toujours pas respec-*

- Les 90 salariés de l'entreprise **Bontami de Saint-Quentin** (constructions isothermiques) étaient en grève. Leur désaccord porte sur les négociations salariales. Aujourd'hui, les salariés demandent 4 % d'augmentation, compte tenu du fait "*qu'en 2006, la direction table sur un chiffre d'affaires en progression de 5 % pour le site. Cela veut donc dire plus de production pour nous et plus de bénéfices pour eux. Nous voulons donc une compensation*", alors que le patron leur propose 1,3 %, équivaut à 10 centimes de l'heure pour les "Smicards", 60 % de l'effectif de l'entreprise. L'échec des négociations salariales a conduit le syndicat CGT à relancer une journée de grève. La direction avait lâché un 2,3 %, mais elle est revenue dans l'après-midi sur sa décision, proposant 1,8 % d'augmentation plus 0,3 % en individuel. La CFTC a signé un accord (2,1 % de hausse de salaire à compter du 1er mai et une augmentation de 0,2 % de la masse salariale en individuel dès septembre).
- Devant l'avenir incertain des productions, des emplois et des statuts, le personnel de **Nestlé-France Boué** a été appelé à manifester. Les salariés (pour une grande partie travaillant sur le site de la ferblanterie), ont défilé avant de mettre en place un barrage puis une circulation alternée pendant près de deux heures au niveau du carrefour de la rue d'Etreux qui dessert les deux usines, Nestlé et Materne, afin de protester contre les mesures de restructuration qu'envisage la direction, mais aussi réclamer le retrait du CPE. Les objectifs que se serait fixée la direction : se séparer des CDD et intérimaires (55 personnes) afin de reclasser en lieu et place le personnel permanent qui, selon elle, est en sureffectif dans tous les secteurs de l'usine, vendre la ferblanterie avec son personnel (43 personnes), automatiser ou soustraiter la chaufferie (moins 6 personnes)... Nestlé aurait décidé de ne plus collecter qu'un dixième du lait nécessaire à faire fonctionner l'usine de Boué et d'installer une nouvelle usine en Pologne.
- Après trois jours de grève, les **facteurs de Tergnier** ont repris le travail. Onze jours de repos compensateurs leur ont été accordés, moins les trois jours de grève (ils demandaient 12 jours). Pour ce qui est de la prime de 800 euros qui était demandée, la direction n'a rien voulu savoir, même après que les grévistes aient rabaissé leurs prétentions à 400 euros. La direction se serait engagée à fournir une personne en plus, afin de réguler le surplus de courrier qui s'est accumulé, tant à Chauny qu'à Tergnier. Malgré ces avancées, les salariés veulent être vigilants : "Le mois prochain, le problème des dépassements horaires pourrait refaire son apparition, ils ne veulent embaucher personne et le manque de personnel est flagrant".
- «*Nous n'avons eu que la moitié de notre salaire. La direction nous avait promis la seconde moitié pour le 10. Aujourd'hui, nous sommes le 12 et toujours rien*», lance un des douze salariés que compte l'entreprise **Bellevret (Ardennes Production) à Givet**, société spécialisée dans la fabrication des bennes et conteneurs. Pas de salaire, dans ce contexte, les salariés de cette unité ont cessé. Le personnel s'inquiète quant à l'acquisition par la société d'une unité en Ukraine et d'une éventuelle délocalisation.
- Du travail mais pas assez de personnel. A l'initiative du syndicat Sud, seul représenté au sein de **la maison de retraite départementale de l'Aisne**, 30 des 100 employés de l'établissement ont observé une heure de grève, hier, pendant la réunion du conseil d'administration. «*En 2001, nous avions 16 infirmières contre 13 cette année pour 160 pensionnaires*». Le directeur Stéphane Stilinovic a réfuté la présence de contractuels dans les lieux et affirmé que les ratios en matière de postes s'avéraient conformes aux préconisations de la tutelle.

Un dangereux et indélicat propriétaire

Dans le vieux quartier populaire "Faubourg de Laon", plus exactement au 41 rue Pierret habitent plusieurs locataires qui subissent les pratiques frauduleuses de leur propriétaire. L'un d'entre eux a décidé de ne pas se laisser faire. Rapidement le propriétaire a considéré ce locataire rétif comme indésirable mais a dû renoncer à certaines pratiques inadmissibles :- il a dû cesser de percevoir indûment des m^3 d'eau pour des fuites imaginaires à la cave alors que chaque logement dispose d'un compteur divisionnaire dont seul le montant peut être récupéré et qu'il n'y a pas de robinet commun.- pour la minuterie, il n'y avait pas de factures ! Les quatre locataires payaient chaque mois, les yeux fermés. L'avarice de cet indélicat propriétaire n'a d'égale que sa bêtise. Ce "brave" homme, ancien déménageur à la retraite coule des jours heureux à Reims, rue de l'Espérance. Tout un symbole !Il n'y avait pas de boites aux lettres dans l'immeuble. A cause de ce locataire récalcitrant, le "pauvre" propriétaire a été contraint de faire installer interphone et boîtes aux lettres. Celles-ci ne sont pas conformes car on peut y glisser la main. Une seule clé a été remise aux locataires. Pourquoi ? Qui dispose des autres clés ?La robinetterie vétuste vient d'être remplacée sur demande du remuant locataire. La partie électrique est une catastrophe. L'encombrant locataire a fait effectuer à sa demande et à ses frais une expertise par un organisme très sérieux. Le diagnostic est édifiant. Tout l'appartement est à refaire parce qu'il existe des risques graves mettant en danger la vie d'autrui et celle de tous les locataires de l'immeuble. L'hygiène est aussi passée et a constaté des normes non respectées. Il faut savoir également que le "charmant" propriétaire n'a pas hésité à augmenter le loyer le 1er mars, date anniversaire de la signature du bail. Depuis des décennies, ce triste personnage abuse les locataires du 41 rue Pierret. Il posséderait d'autres logements dans le quartier où il réside, rue des Naussonces paraît-il. Si ces appartements sont loués, leurs locataires ont peut-être du souci à se faire quant à leur sécurité et ont intérêt à unir leurs efforts pour faire face à ce personnage. Fort heureusement tous les propriétaires ne sont pas du même acabit que ce parasite.

**JOURNAL COMMUNISTE LIBERTAIRE
ET D'ÉCOLOGIE SOCIALE
DE CHAMPAGNE ARDENNE**

Le Chat Noir c/o Egrégore
BP 1213
51058 Reims cedex

téléphone : 03 26 40 27 08
Messagerie : lechatnoir@club-internet.fr

http://journal-lechatnoir.site.voila.fr

http://oclibertaire.free.fr







Qui sommes-nous ?

Nous nous définissons comme communistes-libertaires parce que:

- Nous rejetons tous les systèmes économiques, toutes les institutions politiques étatiques ou privées qui se fondent sur l'exploitation de l'Homme par l'Homme, sur l'autorité et la hiérarchie.
- Nous avons toujours lutté, à la fois contre toutes les formes du Capitalisme d'Etat qui se dissimulaient ou se dissimulent encore sous les noms de Marxisme-Léninisme, Bolchevisme, Stalinisme, etc. et contre les capitalismes libéraux avec leur cortège de gaspillage et de consommation effrénée. Il s'agit pour nous des deux revers de la même médaille.
- Nous considérons que, partout dans le monde, les inégalités sociales, la loi du profit et du plus fort conduisent à une société de plus en plus déséquilibrée, polluée, inhumaine et sont directement responsables du racisme, du crétinisme passif, des corruptions financières et politiques.
- Nous sommes pour l'auto-organisation des travailleurs, des habitants, des consommateurs dans les formes qu'il leur convient de se donner, pourvu qu'elles ne reproduisent pas, comme les mafias politiques de Droite comme de Gauche ou les bureaucraties syndicales, les tares que nous dénonçons plus haut.
- Nous sommes pour une Démocratie Directe qui correspondrait aux besoins authentiques des individus, sans distinction de sexe ou de nationalité et non plus au profits des marchands et des publicitaires, des bureaucrates et des notables.
- Nous n'appelons personne à nous "suivre" aveuglément et ne recherchons aucun pouvoir nous-mêmes, mais souhaitons œuvrer avec tous ceux et toutes celles qui veulent changer radicalement la société en prenant dès aujourd'hui leur destinée en main.

INVITATION

Le Chat noir vous intéresse, vous désirez participer à sa mise en œuvre,

PLUSIEURS SOLUTIONS :

ÉMETTEZ des critiques et des propositions concrètes en nous **rencontrant au 51 rue Landouzy à Reims** ou en nous écrivant au Chat Noir

Egrégore
BP 1213
51058 Reims cedex

AUTREMENT, envoyez nous vos articles sur les thèmes qui vous tiennent à cœur, billets d'Humeurs et d'Humour à l'adresse précédente ou par e-mail : ***lechatnoir@club-internet.fr***

OU ENCORE : même si vous ne pouvez répondre aux premières propositions ci-dessus, tout est encore possible ! Vous lisez la presse locale, régionale, il vous suffira de sélectionner et de classer par thème les articles qui vous intéressent. Faîtes nous les parvenir avec quelques annotations et réactions. Énormément de choses nous échappent , c'est pourquoi ces propositions peuvent nous permettre de combler une part de la contre information que les média distillent autour de nous et de vous offrir un espace d'expression selon vos moyens et degré de participation.



Retrouvez le Chat Noir tous les lundis de 19 h à 20 h sur Primitive , 92,4 MHz, à Reims
ainsi que sur l'Eko à Montpellier et Canal Sud à Toulouse
et les mercredis, de 16 h à 20 h, au 51 rue Landouzy, Reims
☎ : 03 26 40 27 08
web : http:// journal-lechatnoir.site.voila.fr
e-mail : lechatnoir@club-internet.fr